

Fondation Prince Albert II : son combat pour les coraux

Elle est une des entités à l'initiative de la création d'un fonds pour la protection des récifs coralliens, qui font vivre un milliard de personnes et sont parmi les écosystèmes les plus menacés

Parce qu'il y a urgence, en septembre dernier a été lancé un nouveau fonds de protection des récifs coralliens en marge de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Fondation Prince Albert II de Monaco figure parmi les entités à l'initiative de la création de ce fonds.

L'idée ? Cet instrument de financement mixte, public et privé, est destiné à mobiliser des actions et des ressources pour protéger et restaurer les écosystèmes des récifs coralliens. L'objectif est de collecter pas moins de 500 millions de dollars de subventions et investissements au cours des dix prochaines années. Aux côtés de l'Allemagne et de la Fondation de la famille Paul G. Allen, le Fondation Albert II de Monaco s'engage déjà à hauteur de 10 millions de dollars.

Depuis sa création en 2006, elle a toujours montré son attachement à la préservation de la planète : le combat qu'elle mène pour la préservation de cet écosystème en fait encore partie. On fait le point sur ce combat avec Sylvie Goyet, conseillère auprès du vice-président de la FPA2, Olivier Wenden.

■ Pourquoi les récifs coralliens sont essentiels à la vie humaine ?

Les coraux constituent la plus grande structure construite par des êtres vivants. « On les appelle aussi les forêts tropicales des océans », précise Sylvie Goyet. Ils abritent et nourrissent un quart de toutes les espèces de poissons



La principauté de Monaco copréside en ce moment l'ICRI, l'International Coral Reef Initiative, avec l'Australie et l'Indonésie. Le but, rendre en mars prochain un état des lieux mondial de la santé des récifs coralliens. Ici le parc naturel des récifs de Tubbataha aux Philippines, un atoll corallien classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

(DR)

présentes dans les océans. » Ces récifs fournissent aussi d'autres services. « Ils agissent comme brise-lames, qui préservent des populations entières des effets des marées, des tempêtes... De plus ces récifs sont aussi des viviers de médicaments utilisés par l'industrie pharmaceutique. Et en termes de loisirs, de tourisme, ils procurent des richesses. Enfin, les récifs coralliens agissent également sur la qualité de l'eau. »

Un écosystème d'une grande richesse dont l'espèce humaine pourrait difficilement se passer. « La valeur économique des récifs coralliens a d'ailleurs été quanti-

fiée, précise la vice-présidente de la Fondation. Ils peuvent générer 1,25 million de dollars par hectare pour tous les services écosystémiques rendus. »

■ Par quoi sont-ils menacés ?

Alors qu'ils ont survécu des millions d'années, les coraux sont en train de disparaître. La faute, notamment, à l'acidification des océans, aux pollutions locales, et surtout au réchauffement climatique.

« C'est en effet la plus importante des menaces confirme Sylvie Goyet. Selon le dernier rapport du GIEC (Le Groupe d'experts

intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui date de 2018, si le réchauffement climatique se poursuit, 60 à 70 % des récifs coralliens pourraient disparaître. » Et si la température augmente de 2°, c'est 99 % des récifs coralliens qui pourraient disparaître. « D'autres menaces pèsent sur les récifs : la pollution des océans, mais aussi les transports maritimes avec des ancres qui créent des dégâts, et la surpêche. »

Les récifs coralliens, qui font vivre environ un milliard de personnes dans le monde, sont d'ailleurs parmi les écosystèmes les plus menacés de la pla-

nète. Il y a donc urgence à agir.

■ Comment agir ?

Le déclin des récifs coralliens peut toutefois être inversé en agissant de toute urgence pour mettre en œuvre des projets éprouvés, à grande échelle. La mise en place du Fonds mondial pour les récifs coralliens est donc une étape importante vers la protection de ces écosystèmes.

« Pour sauver ces récifs, il faut d'abord stopper le phénomène de réchauffement climatique. C'est inévitable. Et cela passe par un changement de nos habitudes de consommation.

Ensuite, le second levier, c'est de travailler à rendre les récifs résilients à ces menaces, encore plus résistants. On a identifié notamment en mer Rouge en Indonésie. Nous les étudions pour comprendre pourquoi ils sont résistants, le Centre scientifique de Monaco travaille notamment sur cette thématique. »

■ Pourquoi ce fonds ?

Le fonds de protection des récifs coralliens a été créé pour soutenir ces actions. Mais il va au-delà. « L'idée c'est de subventionner des actions de préservation, mais aussi d'investir sur des actions qui soient durables comme par exemple l'écotourisme ou la pêche durable. Nous devons susciter de nouveaux modèles économiques dans les secteurs de récifs coralliens. » À ce jour, ce sont donc 10 millions des dollars de contributions financières et d'investissements qui ont été portés par ce fonds.

JULIE BAUDIN
ibaudin@nicematin.fr